PARC INDUSTRIEL DE CARACOL (PIC)

UNITÉ TECHNIQUE D'EXECUTION
MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (UTE-MEF)

RAPPORT DE VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

1 OCTOBRE 2016 – 30 SEPTEMBRE 2017

6 Bis, Rue Romain Delmas 33
Delmas, Haïti
Tel: (509) 2813-0090; (509) 2813-0091
info@amfexperts.com
https://amfexperts.com/

TABLE DES MATIERES

LETTRE DE TRANSMISSION ET SOMMAIRE DES RESULTATS 2

I. PRÉSENTATION DU PARC INDUSTRIEL DE CARACOL 2

II. OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA VÉRIFICATION 3

III. PROCÉDÉS DE VÉRIFICATION 3

IV. EVALUATION DE LA STRUCTURE DE CONTRÔLE INTERNE 6

V. SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION 6

VI. RAPPORT DES VERIFICATEURS INDEPENDANTS 8

VII. ÉTATS FINANCIERS TEL QUE SOUMIS PAR LE PIC 10

VIII. RAPPORT DE L'AUDITEUR SUR LE CONTRÔLE INTERNE 22

AMF EXPERTS Certified Public Accountants A member of mgi worldwide

LETTRE DE TRANSMISSION ET SOMMAIRE DES RESULTATS

M. Michel Patrick BOISVERT, Ministre
Ministère de l'Economie et des Finances
Haïti

A/s Monsieur Pierre-Michel JOASSAINT
Directeur Exécutif
UTE-MEF
Port-au-Prince, Haïti

Monsieur le Ministre,

Nous avons procédé à la vérification des États financiers du Parc Industriel de Caracol (PIC), qui devraient comprendre: l'état de la situation financière au 30 septembre 2017, et l'état du résultat global global ainsi que le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

I. PRÉSENTATION DU PARC INDUSTRIEL DE CARACOL

Par accords signés, respectivement le 23 août 2011, le 29 octobre 2012, le 18 février 2014 et le 20 février 2015 avec le Gouvernement Haïtien, la Banque Interaméricaine de Développement a octroyé à l'État Haïtien des financements non remboursables pour l'exécution de programmes d'investissements productifs dont l'objectif principal est de contribuer à stimuler le développement économique du pays. Ces programmes sont administrés par l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances.

Le Parc Industriel de Caracol (PIC) inauguré le 22 octobre 2012 est une de ces actions visant à créer les conditions de renforcement de la capacité du Gouvernement d'Haïti à attirer les investisseurs et améliorer les conditions sociales et environnementales dans les zones environnantes.

En son article 2, la loi du 18 juillet 1974 sur les parcs industriels stipule que *L'État Haïtien concède à la Société d'Équipement National (SEN) le privilège exclusif d'organiser, de gérer et d'administrer les Parcs Industriels.* Le SEN a été remplacé par la Société Nationale des Parcs Industriels (SONAPI) en 1981. Jusqu'en juillet 2019, la gestion du PIC était confiée à la SONAPI, un organisme autonome de l'Etat relevant du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI).

L'UTE joue aujourd'hui le rôle de gestionnaire du PIC. A ce titre il exerce depuis le 5 juillet 2019, un mandat de vingt-quatre (24) mois du Conseil d'Administration de la SONAPI dans la perspective de rendre le PIC plus compétitif afin d'attirer de nouveaux investisseurs. Ce mandat a été renouvelé le 11 février 2021, pour soixante (60) mois en attendant la mise en place d'un contrat de gestion à long terme avec une firme privée nationale ou internationale.

L'objectif poursuivi par cette décision est d'améliorer la gestion du PIC afin de mieux répondre aux attentes des locataires et de rétablir la confiance des bailleurs en vue de faciliter la validation du projet d'extension du Parc avec un financement de la Banque Interaméricaine de Développent (BID).

II. OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA VÉRIFICATION

L'objectif général de notre mission était de conduire la vérification des états financiers du PIC pour l'année terminée le 30 septembre 2017.

La mission poursuivait les objectifs spécifiques suivants :

- Exprimer une opinion sur les États Financiers, « État de la Situation Financière, État des Résultats et État du Flux de Trésorerie » pour l'exercice terminé le 30 Septembre 2017 tout en déterminant si ces états, d'une part, présentent fidèlement la situation financière de l'institution et d'autre part, s'ils ont été préparés et présentés en conformité avec les Normes Internationales de Présentation de l'Information Financière.
- Évaluer et obtenir une compréhension suffisante des structures de contrôle interne en évaluant les risques de contrôle et identifiant les insuffisances incluant les déficiences majeures qui constituent des faiblesses matérielles dans les structures de contrôle interne en vue d'émettre une opinion sur le dispositif de contrôle interne.
- S'assurer que le PIC respecte, à tous égards importants, les lois et règlements applicables tout en identifiant tous les cas importants de non-conformité et toutes les indications d'actes illégaux.
- Déterminer si le PIC a pris des actions correctives appropriées en ce qui à trait aux recommandations présentées aux précédents rapports de vérification, le cas échéant.

III. PROCÉDÉS DE VÉRIFICATION

La vérification a été effectuée conformément aux Normes Internationales de Vérification publiées par International Federation of Accountants (IFAC) et, en conséquence, comporte l'application de sondages de corroboration et de conformité ainsi que les autres procédés de vérification que nous avons jugé nécessaires dans les circonstances.

Les procédures suivantes, entre autres, ont été appliquées dans le cours de notre vérification :

CONTRIBUTIONS ET REVENUS DE LOCATION

- S'enquérir des différentes catégories de revenus du PIC, de la méthode d'évaluation et de comptabilisation utilisée :
    - Revoir les revenus générés par les contrats de location, les services de transport fournis aux compagnies contractantes, les revenus provenant de toutes autres facturations du PIC (Facturation pour l'électricité, facturation pour l'enlèvement et la gestion des déchets, etc.)
    - Revoir les rapports de revenus par services ou segments d'affaires ;
    - Evaluer les revenus d'intérêts générés par les comptes de banques ;
    - Tester le poste « autres revenus », c'est-à-dire revenus provenant d'activités non récurrentes ;
    - Revoir les revenus provenant de bailleurs à titre de support financier sans contrepartie pour le PIC
    - Tester l'exactitude des revenus présentés aux états de résultats et leur classification.
- S'assurer de la démarcation de fin d'exercice ;

- Revoir la méthode de comptabilisation et de conversion des revenus libellés en devises étrangère ;
- Évaluer la fiabilité des comptes du bilan en appliquant des procédés de corroboration appropriés tels que :
  - La confirmation auprès de la banque le solde des comptes bancaires au nom de l'Institution et des projets sous audit;
  - La confirmation directe des comptes à recevoir et à payer;
  - L'analyse des rapports de justification de comptes comme les conciliations bancaires.
- Concilier les fonds reçus et enregistrés dans les livres du PIC avec les montants effectivement transférés par les bailleurs.
- Revoir les procédures utilisées dans la préparation des requêtes de remboursement et déterminer si ces procédures aboutissent à la soumission à temps de requêtes régulièrement et correctement préparées.
- Vérifier les contrats de location signés avec les locataires des parcs pour s'assurer que les sommes versées étaient ce qui avaient été prévues.
- Vérifier que les revenus de location sont reconnus et enregistrés dans la période ils sont effectivement gagnés.

COMPTES-À-RECEVOIR :

- Vérifier l'existence des comptes-à-recevoir, examiner la liste des comptes à recevoir selon leur âge et les procédures de gestions en place ;
- Examiner les mouvements effectués au cours de la période ;
- Revoir les méthodes de création de provisions pour créances douteuses et de radiation utilisées ;
- Voir s'il y a eu des radiations au cours de l'exercice et le processus utilisé ;
- Régulariser les provisions créées au besoin ;

IMMOBILISATIONS

- Obtenir la liste détaillée des immobilisations ou des biens de l'Organisation ;
- Vérifier les ajouts et les mises au rancart de l'exercice, leur localisation ;
- Voir s'il y a un système d'identification ou d'appropriation des biens ;
- Réviser les calculs d'amortissement : coût d'acquisition ou de revient, méthode d'amortissement utilisée, la pertinence ou la conformité de la durée de vie économique attribuée aux biens, etc.
- Revoir le mode de comptabilisation, s'il y avait réévaluation ou pas, si certaines dépenses de réparation majeure ont été capitalisées.
- S'enquérir, dans le cas où les immobilisations auraient été réévaluées de l'approche qui a été utilisée pour le traitement comptable des plus ou moins-values constatées ;
- Constater l'existence physique des actifs immobilisés tels que matériels roulants, équipements, mobiliers, bâtiments et l'ensemble des infrastructures.

- Déterminer si le PIC maintient à jour des registres et fiches d'inventaire des actifs immobilisés.
- Réaliser des tests sur les comptes des actifs immobilisés en procédant à la vérification de l'application des procédures d'autorisation et d'approbation relatives aux acquisitions telles que documentées dans les pièces justificatives et autres documents en support aux différentes transactions.
- Réviser les procédures relatives à la mise au rancart, la vente, la cession et autres formes de disposition des équipements.
- Réviser les politiques et les procédures relatives à l'inventaire et la valorisation des actifs immobilisés incluant les seuils de capitalisation

ACQUISITIONS ET DÉPENSES

- Réviser brièvement les procédures du PIC et les dispositifs de contrôles encadrant le processus d'acquisition de biens et services incluant les mécanismes de décaissements et d'établissement des comptes à payer.
- Vérifier l'adéquation des structures de contrôle encadrant les processus d'acquisition et de décaissement à partir d'un échantillon de transactions.
- Examiner les livres et journaux en vue de déterminer que les coûts encourus ont été correctement enregistrés.
- Analyse, sur base d'échantillonnage, des dépenses engagées au cours de la période concernée par l'audit en ayant recours aux procédés de corroboration typiques et alternatifs généralement suivis dans le cadre d'une mission d'audit. Toutes les dépenses qui ne sont pas adéquatement supportées sont questionnées et rapportées.
- Examiner, sur une base d'échantillonnage les dépenses d'opération en termes d'approbation, pertinence, et raisonnable.
- Vérifier que les biens achetés ont été reçus et utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été achetés
- S'assurer de la démarcation de fin d'exercice.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

- Revoir et évaluer les dispositifs de contrôle sur le processus de préparation et d'exécution du payroll
- Revoir la liste d'employés émargeant au payroll, les ordres de paiement communiqués à la banque ou la liste des chèques émis le cas échéant ;
- Tester les documents de support : feuilles de temps, feuilles de présence ; carte de pointage ou autres, contrats, lettres d'embauche, etc.
- Revoir la documentation relative aux ajustements de salaires et aux avantages sociaux qui en résultent
- Tester le processus de paie du personnel à partir d'un échantillon représentatif de la population d'employés. Retracer les montants payés et enregistrés aux registres et journaux de paie.
- Revoir les calculs des déductions à la source relative au payroll pour s'assurer qu'elles sont en conformité

avec les lois et régulations applicables.

- Revoir les bénéfices courus liés aux charges sociales spécifiquement les provisions pour les droits de vacance, les prestations légales de fins de service et autres bénéfices gagnées mais non encore payées au personnel.

IV. EVALUATION DE LA STRUCTURE DE CONTRÔLE INTERNE

Dans le cadre de la planification et l'exécution de nos vérifications, nous avons évalué la structure de contrôle interne de l'institution dans son ensemble en utilisant le cadre de référence du Committee of Sponsoring Organization (COSO). En ce qui a trait aux principaux objectifs et éléments importants d'une structure de contrôle interne, nous avons obtenu une compréhension des politiques pertinentes ainsi que des procédures, en vue d'émettre une opinion sur l'efficacité des politiques et des procédures de contrôle en déterminant si ces politiques et procédures ont été mises en opération.

Nous avons aussi évalué le risque de non contrôle afin de déterminer nos procédés de vérification dans le but d'exprimer notre opinion sur les états financiers et non dans le but de fournir une assurance sur la structure de contrôle interne.

Nous avons également révisé les recommandations contenues dans le précédent rapport d'audit en vue de déterminer l'étendue de leur mise en œuvre.

Nous avons réalisé des tests de conformité pour déterminer, dans quelle mesure la Direction du PIC respecte les termes des accords, règlements, et lois et avons appliqué les procédures suivantes :

- Relever les principaux termes des accords et les références légales pertinentes contrats en vue de déterminer ceux dont le non-respect le cas échéant pourraient avoir un effet direct et important sur les états financiers.
- Déterminer si les paiements ont été effectués en conformité avec les provisions contractuelles, lois et règlements.

V. SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION

ÉTATS FINANCIERS

Nous avons procédé à la vérification des États Financiers du Parc Industriel de Caracol (PIC) pour l'exercice allant du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017 et abouti aux conclusions suivantes :

Nous n'exprimons aucune opinion sur les états financiers ci-joints du PIC. En raison de l'importance des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'impossibilité d'exprimer une opinion » de notre rapport, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces états financiers.

STRUCTURE DE CONTRÔLE INTERNE

Notre tâche consiste à évaluer les principaux risques liés à la réalisation des objectifs de l'institution. Nous sommes également chargés de déterminer si la conception du système de contrôle interne limite suffisamment ces risques et si le système fonctionne efficacement. En ce qui a trait à la structure de contrôle interne, nous avons obtenu une compréhension de la conception des politiques et des procédures pertinentes et avons déterminé si elles ont été mises en opération. De plus, nous avons évalué les risques de contrôle afin de déterminer nos procédures d'audit dans le but d'exprimer notre opinion sur les États Financiers pour les périodes indiqués ci-dessus ; et en vue de fournir un avis sur

la structure de contrôle interne. En conséquence, nous avons publié notre rapport sur le système de contrôle interne daté du 20 août 2021 dans lequel nous exprimons une opinion.

Les résultats de nos tests ont révélé des lacunes importantes touchant les différents aspects de notre périmètre d'intervention, et tels que détaillés dans le rapport sur le contrôle interne.

Une lacune sur le plan des contrôles internes existe lorsque la conception ou le fonctionnement d'un contrôle ne permet pas à la direction ou les employés, dans le cours normal de l'exercice de leurs fonctions, de prévenir ou détecter et corriger à temps des inexactitudes. Une faiblesse matérielle se définit comme une carence ou une combinaison de déficiences dans le contrôle interne telle qu'il y a une possibilité raisonnable qu'une inexactitude importante dans les états financiers de l'entité peut ne pas être prévenue ou détectée et corrigée en temps désiré. Une lacune importante ou faiblesse significative est une carence ou une combinaison de déficiences du contrôle interne qui est moins sévère qu'une faiblesse matérielle, mais demeure encore assez importante pour mériter l'attention de ceux qui sont chargés de la gouvernance. Nous croyons que les lacunes visées ci-dessus sont des faiblesses matérielles.

A notre avis, à cause des effets des faiblesses matérielles décrites ci-dessus sur la réalisation des objectifs du contrôle interne, le PIC n'a pas maintenu selon le COSO un dispositif de contrôle interne efficace. Les contrôles internes sont insuffisants pour contrecarrer les risques auxquels est exposé le PIC dans la poursuite de ses objectifs

RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT AUDIT

La Direction du PIC a pris des mesures pour corriger certaines des lacunes identifiées dans l'audit précédent; Toutefois, des mesures correctives supplémentaires sont nécessaires pour mettre pleinement en œuvre les recommandations. Nos observations sont présentées dans le rapport sur le contrôle interne ou lettre de gestion.

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION

Les commentaires de la direction concernant les constatations et recommandations sont présentés dans le rapport sur le contrôle interne ou lettre de gestion

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos meilleures considérations

Gabriel ZEPHIR, MBA, CPA, CPAH, CIA, CMA, CFSA
Associé - Directeur
AMF_Experts
Certified Public Accountants (CPA)
20 août 2021

VI. RAPPORT DES VERIFICATEURS INDEPENDANTS

M. Michel Patrick BOISVERT, Ministre
Ministère de l'Economie et des Finances
Haïti

A/s Monsieur Pierre-Michel JOASSAINT
Directeur Exécutif
UTE-MEF
Port-au-Prince, Haïti

IMPOSSIBILITÉ D'EXPRIMER UNE OPINION

Nous avons reçu pour mission d'effectuer l'audit des états financiers du Parc Industriel de Caracol (PIC), qui devraient comprendre : l'état de la situation financière au 30 septembre 2017, et l'état du résultat global ainsi que le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexées, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Nous n'exprimons aucune opinion sur les états financiers ci-joints du PIC. En raison de l'importance des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'impossibilité d'exprimer une opinion » de notre rapport, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces états financiers.

FONDEMENT DE L'IMPOSSIBILITÉ D'EXPRIMER UNE OPINION

Nous avons été nommés auditeurs du Parc Industriel de Caracol (PIC) le 19 novembre 2020 et avons tenu la réunion d'ouverture en date du 11 janvier 2021. Suite à cette réunion, nous avons soumis le lendemain soit le 12 janvier notre requête de documents à la Direction du PIC. Après plusieurs requêtes, nous avons reçu en date du 29 mars 2021 une soumission partielle des états financiers comportant plusieurs erreurs dont un déséquilibre de l'état de la situation financière de plus de 297,897,820.76 gourdes. Ce qui représente un écart non justifié de 3.89 % entre le total des actifs et le total du passif et des fonds propres rapportés.

Nous avons procédé à une analyse comparative compte par compte des soldes au grand livre et de la balance de vérification, le résultat de cette analyse a montré des discordances énormes entre les soldes trouvés au grand livre général et ceux reflétés à la balance de vérification comme l'indique le rapport comparatif à l'annexe I. Certains comptes et soldes trouvés au grand livre n'ont pas été retracés à la balance de vérification et vice versa.

De plus, il a été impossible d'obtenir une confirmation de solde pour les comptes à recevoir et les comptes à payer en dépit des demandes que nous avons soumises. Nous n'avons pas été en mesure de confirmer ou de vérifier par d'autres moyens les créances et les dettes rapportées à l'état de la situation financière.

Par ailleurs, les actifs immobilisés du PIC représentent plus de 90% de son actif total. Nous n'avons trouvé aucun rapport d'évaluation de ces actifs sur les dix dernières années telle qu'exigées par la norme comptable internationale applicable (IAS 16). Cette évaluation n'a pas été soumise.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre le préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'institution à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction à l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos responsabilités consistent à réaliser un audit des états financiers de l'institution conformément aux normes internationales d'audit et à délivrer un rapport d'audit. Toutefois, en raison des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'impossibilité d'exprimer une opinion » de notre rapport, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces états financiers.

Nous sommes indépendants du PIC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Ce rapport est destiné à l'information et à l'usage du MEF, de l'UTE-MEF, de la SONAPI et de la BID. Cependant, une fois publié par l'UTE, ce rapport tombe dans le domaine public et sa distribution n'est pas limitée

AMF_Experts
Certified Public Accountants (CPA)
20 août 2021

VII. ÉTATS FINANCIERS TEL QUE SOUMIS PAR LE PIC

UNITE TECHNIQUE D'EXECUTION
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
GESTION PARC INDUSTRIEL DE CARACOL (PIC)
État de la Situation Financière
Au 30 septembre 2017
(Les chiffres sont exprimés en gourde)

		2017
ACTIFS		
ACTIFS A COURT TERME		
ENCAISSE		
Petite Caisse ADM	43,520	
Petite Caisse -Transport	209,750	
BRH 1234 HTG - BID 2779	(127,650)	
BNC Gourdes	3,277,620	
BNC USD	11,423,128	
BRH 1234 USD -BID 2778	40,413	
Dépôt de Garantie A/R USD	579,021	
TOTAL ENCAISSE		**15,445,802**
AUTRES ACTIFS A COURT TERME		
Avance sur Acquisition Matériels Pompier	957,000	
Avances au Personnel	1,656,837	
Avance Projet	4,961,592	
Avances PIM	2,552,000	
Comptes à Recevoir	95,908,556	
Provision pour Créances Douteuses		
TOTAL AUTRES ACTIFS A COURT TERME		**106,035,986**
TOTAL ACTIFS A COURT TERME		**121,481,788**
IMMOBILISATIONS		
Aménagement Clôture	4,308,358	
Matériels Roulants	101,457,230	
Amortissement Cumulé Matériels Roulants	(65,092,578)	
Matériels Informatiques	1,460,201	
Amortissement Cumulé Matériels Informatiques	(647,130)	
Équipements & Mob Bureau	3,194,439	
Amortissement Cumulé Équipements & Mob Bureau	(783,914)	
Matériel Sanitaire	83,280	
Amortissement Cumulé Matériel Sanitaire	(34,700)	
Autres Mobiliers et Outillages	123,277	
Amortissement Cumulé Autres Mobiliers et Outillages	(43,735)	
Matériel Technique, Électrique et Mécanique	793,801	
Amortissement Cumulé Matériel Tech., Élec. et Méc.	(131,926)	
Matériel Électroménager	21,994	
Amortissement Cumulé Matériel Électroménager	(1,100)	

UNITE TECHNIQUE D'EXECUTION
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
GESTION PARC INDUSTRIEL DE CARACOL (PIC)
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
AU 30 SEPTEMBRE: 2017
(Les chiffres sont exprimés en gourde)

		2017
Matériel d'Incendie et de Sécurité	8,449,243	
Amortissement cumulé Matériel d'Incendie et de Sécurité	(1,193,669)	
Matériel et Installation Système de Comptage	2,869,572	
Amortissement Cumulé Mat. et Instal. Syst. de Comptage		
Jardins et Espaces Verts et Places	25,375,137	
Bâtiment	6,220,421,937	
Amortissement Cumulé Bâtiment	(857,364,704)	
Clôture	75,307,516	
Amortissement Cumulé Clôture	(23,935,795)	
Éclairage Public	156,575,506	
Amortissement Cumulé Éclairage Public	(39,536,817)	
Route et Pont	944,011,267	
Amortissement Cumulé Route et Pont	(61,221,712)	
Réseaux et Ouvrage Hydraulique	1,434,955,428	
Amortissement Cumulé Réseaux et Ouvrage Hydraulique	(682,778,794)	
TOTAL IMMOBILISATIONS		**7,246,641,612**
TOTAL ACTIFS		**7,368,123,400**
-		
PASSIFS ET AVOIR		
PASSIFS A COURT TERME		
Compte à Payer	23,867,763	
CAS à Payer	1,101,532	
CFGDCT à Payer	1,101,532	
FDU à Payer	1,101,532	
IRI à Payer	17,406,105	
IRI/Boni à Payer	9,471	
Autres DGI à Payer	(1,297,904)	
ONA à Payer	8,782,228	
Dette PIM	10,000	
Salaires à Payer	4,825,206	
TOTAL PASSIFS A COURT TERME		**56,907,464**
-		
PASSIFS A LONG TERME		
Caution de Garantie des Locataires	28,737,410	
Dettes à Long Terme	109,807,520	
TOTAL PASSIFS A LONG TERME		**138,544,930**
TOTAL PASSIFS		**195,452,393**
AVOIR		
Patrimoine au 30/09/2016	3,527,771,043	

UNITE TECHNIQUE D'EXECUTION
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
GESTION PARC INDUSTRIEL DE CARACOL (PIC)
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
AU 30 SEPTEMBRE: 2017
(Les chiffres sont exprimés en gourde)

		2017
Apport en Infrastructures	4,444,722,507	
Résultat Net de l'Exercice	(501,924,723)	
PATRIMOINE AU 30/09/2017		**7,470,568,827**
TOTAL PASSIFS ET AVOIR		**7,666,021,221**

UNITE TECHNIQUE D'EXECUTION
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
PARC INDUSTRIEL CARACOL (PIC)
État des Résultats
Pour l'exercices terminé le 30 Septembre 2017
(Les chiffres sont exprimés en gourde)

DESCRIPTION	2017
REVENUS	
Location d'Immeubles	157,017,378
Ventes eaux Domestiques	9,154,084
Ventes eaux Industrielles	5,233,567
Revenus Eaux Usagées	14,233,254
Revenus de Transport	70,921,640
Autres Revenus	
Subvention (2779)	
Subvention (231)	
TOTAL REVENUS	**256,559,922**
DEPENSES	
Salaire des Consultants	5,055,878
Salaires Personnels ADM	47,325,411
SAL. Personnel Journalier	5,477,880
Frais Mensuels	506,000
Salaires des Sapeurs-Pomp.	2,468,580
Allocations aux Sapeurs Pomp.	1,620,000
Prestations Légales	142,483
Boni	3,931,351
Salaires Stagiaires	30,000
Salaires de Personnel - Transport	15,975,399
Allocation Mensuelle	240,000
Contributions Employeur - ONA	4,044,951
Frais de Transport	6,698
Location de Bus Jaune	33,069,785
Entretien. & Réparation. Matériel Roulant	8,521,923
Assurance/OAVCT	132,005
Carburant et Lubrifiant	17,520,779
Frais de Représentation	437,658
Salaires de Personnel - Sécurité	1,254,708
Honoraires Professionnels	24,716,483
Prime de Risque	3,462,000
Autres Frais de Sécurité	275,000
Frais de Nourriture	3,308,860
Carburant.	729,725
Produit de Nettoyage de Bureau.	198,373
Entretien et Réparation. Équipement	2,090,443

UNITE TECHNIQUE D'EXECUTION
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
PARC INDUSTRIEL CARACOL (PIC)
État des Résultats
Pour l'exercices terminé le 30 Septembre 2017
(Les chiffres sont exprimés en gourde)

DESCRIPTION	2017
Entretien et Réparation. Equipement de Bureau.	19,900
Entretien et Rep. Climatiseur	39,700
Dépenses Entret. et Sanitation	90,238
Entretien et Rep. Veh.	419,446
Entretien et Réparation Bâtiment.	1,687,223
Produit de Nettoyage	4,225
Sels et Chlores	208,105
Entr. & Rép. Mat. Roulant. /ADM	832,436
Curage Mécanique et Man	28,755
Entr. & Rep. Aire Parc	7,358,040
Ramassage de Déchet	2,777,867
Projet Gestion Eau	552,049
Carburant Ambulance et Pompier.	9,784
Subventions Occasions Spéciales	4,048,361
Dépenses en Communication	2,089,843
Électricité	13,854,936
Publicité / Promotion	711,328
Frais d'Hôtel	556,472
Per Diem	6,260,944
Transport Aérien	2,659,286
Frais de Transport Divers et Ma	5,750
Frais de Colloque et Séminaire	196,128
Autres Frais Divers	353,567
Location de Véhicule	1,230,555
Frais et Charges Bancaires	227,744
Fête et Cérémonie	725,339
Frais Légaux	4,000
Fournitures de Bureau	362,653
Carburant (ADM)	1,957,497
Frais de Nourriture	1,161,849
Habillement et Autres Accessoire	175,860
Gratification et Don	340,000
Autres Subventions	100,000
Dépenses Diverses sur Petite Caisse ADM	400,085
Dépenses Diverses sur Petite Caisse Transport	3,067,606
Amortissement Matériel Roulant	25,364,308
Amortissement Matériel et Équipement de Bureaux	501,647
Amortissement Mat. Informatique	506,874
Amortissement Matériel Sanitaire	16,656
Amortissement Autres Mobiliers et Outillages	24,655

UNITE TECHNIQUE D'EXECUTION
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
PARC INDUSTRIEL CARACOL (PIC)
État des Résultats
Pour l'exercices terminé le 30 Septembre 2017
(Les chiffres sont exprimés en gourde)

-

DESCRIPTION	2017
-	-
Amortissement Matériel Technique, Électrique et Mécanique	63,329
Amortissement Matériel Électroménager	367
Amortissement Matériel d'Incendie et de Sécurité	1,267,386
Amortissement Matériel et Installation Système de Comptage	
Amortissement Bâtiment et Amélioration Locative	260,371,715
Amortissement Clôture	5,254,013
Amortissement Éclairage	10,923,873
Amortissement Route et Pont	37,760,451
Amortissement Réseaux et Ouvrage Hydraulique	179,369,428
TOTAL DEPENSES	**758,484,645**
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	**(501,924,723)**

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET HISTORIQUE DE L'ORGANISATION

Par accords signés, respectivement le 23 août 2011, le 29 octobre 2012, le 18 février 2014 et le 20 février 2015 avec le Gouvernement Haïtien, la Banque Interaméricaine de Développement a octroyé à l'État Haïtien des financements non remboursables pour l'exécution de programmes d'investissements productifs dont l'objectif principal est de contribuer à stimuler le développement économique du pays. Ces programmes sont administrés par l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances.

Le Parc Industriel de Caracol (PIC) inauguré le 22 octobre 2012 est une de ces actions visant à créer les conditions de renforcement de la capacité du Gouvernement d'Haïti à attirer les investisseurs et améliorer les conditions sociales et environnementales dans les zones environnantes.

En son article 2, la loi du 18 juillet 1974 sur les parcs industriels stipule que *L'État Haïtien concède à la Société d'Équipement National (SEN) le privilège exclusif d'organiser, de gérer et d'administrer les Parcs Industriels.* Le SEN a été remplacé par la Société Nationale des Parcs Industriels (SONAPI) en 1981. Jusqu'en juillet 2019, la gestion du PIC était confiée à la SONAPI, un organisme autonome de l'Etat relevant du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI).

L'UTE joue aujourd'hui le rôle de gestionnaire du PIC. A ce titre il exerce depuis le 5 juillet 2019, un mandat de vingt-quatre (24) mois du Conseil d'Administration de la SONAPI dans la perspective de rendre le PIC plus compétitif afin d'attirer de nouveaux investisseurs. Ce mandat a été renouvelé le 11 février 2021, pour soixante (60) mois en attendant la mise en place d'un contrat de gestion à long terme avec une firme privée nationale ou internationale.

L'objectif poursuivi par cette décision est d'améliorer la gestion du PIC afin de mieux répondre aux attentes des locataires et de rétablir la confiance des bailleurs en vue de faciliter la validation du projet d'extension du Parc avec un financement de la Banque Interaméricaine de Développent (BID).

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du PIC ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice en conformité avec les Normes Internationales de Présentation de l'Information Financière. La comptabilité d'exercice est une méthode de comptabilité selon laquelle les opérations financières et les autres événements économiques d'une entité sont comptabilisés au moment où ils se produisent, plutôt que lorsque l'entité reçoit ou verse des fonds ou l'équivalent. Selon cette méthode, les charges sont comptabilisées au fur et à mesure que les biens ou les services sont utilisés et les revenus sont inscrits dans l'exercice auquel ils se rapportent.

3. ANALYSE COMPARATIVE COMPTE PAR COMPTE DU GRAND LIVRE GÉNÉRAL ET DE LA BALANCE DE VÉRIFICATION

Tel que décrit dans la section « Fondement de l'impossibilité d'exprimer une opinion » de ce rapport, nous avons reçu des documents comptables (Balance de vérification et Grand livre général) comportant plusieurs erreurs dont un déséquilibre de l'état de la situation financière. Afin d'arriver à notre conclusion et aussi de mieux comprendre les causes, nous avons opté comme travaux de vérification au niveau des états financiers, de procéder à une analyse compte par compte afin de comprendre ce déséquilibre. Étant donné que le solde de chaque compte du Grand livre général (GL) devrait être identique à celui de la Balance de vérification (BV), nous avons donc procédé à une analyse comparative de ces deux livres, la colonne écart de ce tableau présente le résultat de cette comparaison.

Nous constatons que plusieurs comptes du GL comportent un montant différent dans la BV, de plus nous retrouvons plusieurs comptes ajoutés dans la BV mais inexistants dans le GL et vice versa. Selon les responsables du PIC, il y a eu

beaucoup d'erreurs lors de l'enregistrement de plusieurs transactions dans le GL, et c'est la raison pour laquelle ils ont dû reprendre manuellement chacune des données au niveau de la BV en créant certains comptes, en modifiant les montants et en enlevant d'autres qu'ils ont jugé non nécessaires. Cependant nous n'avons pas pu obtenir les pièces justificatives justifiant ces changements ni les raisons justifiant ce déséquilibre. À titre d'exemple les comptes à recevoir et à payer n'ont fait l'objet d'aucune confirmation de leur part et les immobilisations enregistrées n'ont fait l'objet d'aucune évaluation. Le tableau ci-dessous illustre les résultats de notre analyse :

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS AU 30-09-2017
(LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN GOURDE)

Compte	Nom du Compte	Montant BV	Montant GL	Écart
6001	Location d'Immeubles	157,017,378	123,025,798	33,991,580
6011	Ventes Eaux Domestiques	9,154,084	7,198,744	1,955,340
6012	Ventes Eaux Industrielles	5,233,567	4,084,551	1,149,016
6013	Revenus Eaux Usagées	14,233,254	11,111,698	3,121,556
6021	Revenus de Transport	70,921,640	56,502,610	14,419,030
7114	Salaire des Consultants	5,055,878	4,274,878	781,000
7115	Salaires Personnels ADM	47,325,411	35,360,598	11,964,813
7116	SAL. Personnel Journalier	5,477,880	4,738,505	739,375
71201	Frais Mensuels	506,000	386,000	120,000
7122-1	Salaires des Sapeurs-Pomp.	2,468,580	2,303,580	165,000
7122	Allocations aux Sapeurs Pomp.	1,620,000	1,005,000	615,000
7149	Prestations Légales	142,483	91,313	51,170
7163	Boni	3,931,351		3,931,351
7117	Salaires Stagiaires	30,000		30,000
71191	Salaires de Personnel - Transport	15,975,399	12,282,207	3,693,192
7120	Allocation Mensuelle	240,000	210,000	30,000
7391	Contributions Employeur - ONA	4,044,951	2,889,253	1,155,698
7229	Location de Bus Jaune	33,069,785	27,525,360	5,544,425
7252	Entretien. & Réparation. Matériel Roulant	8,521,923	7,703,205	818,718
7290	Assurance/OAVCT	132,005	126,610	5,395
73122	Carburant et Lubrifiant	17,520,779	14,957,382	2,563,397
71912	Salaires de Personnel - Sécurité	1,254,708	955,968	298,740
72901	Honoraires Professionnels	24,716,483	18,537,362	6,179,121
72904	Prime de Risque	3,462,000	2,659,000	803,000
72905	Autres frais de Sécurité	275,000	200,000	75,000
72907	Frais de Nourriture	3,308,860	2,669,675	639,185
73121	Carburant.	729,725	623,709	106,016
7250	Entretien et Réparation. Équipement	2,090,443	2,167,154	(76,711)
72503	Dépenses Entret. et Sanitation	90,238	73,243	16,995
7251	Entretien et Rep. Veh.	419,446	368,546	50,900
7256	Entretien et Réparation Bâtiment.	1,687,223	1,517,847	169,376
7311	Sels et Chlores	208,105	92,760	115,345
7317	Entr. & Rép. Mat. Roulant. /ADM	832,436	578,822	253,614
7337	Ramassage de déchet	2,777,867	2,350,493	427,374
73	Autres Depenses Entretien		15,349,908	(15,349,908)
7322	Systeme de Comptage		1,273,428	(1,273,428)
7394	Subvention Occasion Spéciale	4,048,361	3,871,093	177,269
7200	Dépenses en Communication	2,089,843	1,733,771	356,073
7203	Électricité	13,854,936	10,511,621	3,343,315
7210	Publicité / Promotion	711,328	601,116	110,212
72203	Frais d'Hôtel	556,472	464,374	92,098
7221	Per Diem	6,260,944	5,930,376	330,568
7222	Transport Aérien	2,659,286	2,307,992	351,294
7223	Frais de Transport Divers et Ma	5,750	3,000	2,750
7242	Location de Véhicule	1,230,555	1,044,591	185,965
7260	Frais et Charges Bancaires	227,744	177,279	50,465
7270	Fête et Cérémonie	725,339	700,503	24,836
7300	Fournitures de Bureau	362,653	260,361	102,292
7312	Carburant (ADM)	1,957,497	1,558,750	398,747
7320	Frais de Nourriture	1,161,849	988,128	173,721
7390	Autres Subventions	100,000		100,000
7395	Frais d'Étude & Consultations		125,010	(125,010)
	Dépenses Diverses sur Petite Caisse ADM	400,085		400,085
1004	Dépenses Diverses sur Petite Caisse Transport	3,067,606	383,014	2,684,592
1001	Petite Caisse ADM	43,520	225,257	(181,737)
1004	Petite Caisse -Transport	209,750	383,014	(173,264)
1101	BRH 1234 HTG - BID 2779	(127,650)	(4,065)	(123,585)
1110	BNC Gourdes	3,277,620	3,131,587	146,033
1151	BNC USD	11,423,128	12,807,363	(1,384,235)
1152	BRH 1234 USD -BID 2779	40,413	750,978	(710,565)

-	-	-	-	-
Compte	**Nom du Compte**	**Montant BV**	**Montant GL**	**Écart**
	Avance sur Acquisition Matériels	957,000		957,000
1351	Avances au Personnel	1,656,837	1,604,921	51,916
1352	Avance Projet	4,961,592	5,754,821	(793,229)
1301	Comptes à Recevoir	95,908,556	109,102,013	(13,193,457)
1130	Provision pour Créances Douteuses		5,974	(5,974)
3071	Aménagement Clôture	4,308,358	4,308,358	
3020	Matériels Roulants	101,457,230	101,457,230	
3101	Amortissement Cumulé Matériels Roulants	65,092,578	16,907,946	48,184,632
3002	Matériels Informatiques	1,460,201	1,460,201	
3104	Amortissement Cumulé Matériels Informatiques	647,130	3,470	643,660
7300	Fournitures de Bureaux		260,361	(260,361)
7415	Équipements & Mob Bureau	3,194,439		3,194,439
3103	Amortissement Cumulé Équipements & Mob Bureau	783,914	(56,858)	840,772
3003	Matériel Sanitaire	83,280	16,995	66,285
	Amortissement Cumulé Matériel Sanitaire	34,700		34,700
3009	Autres Mobiliers et Outillages	123,277	660,778	(537,501)
	Amortissement Cumulé Autres Mobiliers et Outillages	43,735		43,735
	Matériel Technique, Électrique et Mécanique	793,801		793,801
	Amort. Cum. Matériel Technique, Électrique et Mécaniq	131,926		131,926
3015	Matériel Électroménager	21,994		21,994
	Amortissement Cumulé Matériel Électroménager	1,100		1,100
4000	Matériel d'Incendie et de Sécurité	8,449,243	9,406,243	(957,000)
	Amortissement Cumulé Matériel d'Incendie et de Sécurit	1,193,669		1,193,669
3083	Matériel et Installation Système de Comptage	2,869,572	1,596,144	1,273,428
	Jardins et Espaces Verts et Places	25,375,137		25,375,137
3070	Bâtiment	6,220,421,937	4,499,171,611	1,721,250,326
	Amortissement Cumulé Bâtiment	857,364,704		857,364,704
	Clôture	75,307,516		75,307,516
	Amortissement Cumulé Clôture	23,935,795		23,935,795
	Éclairage Public	156,575,506		156,575,506
	Amortissement Cumulé Éclairage Public	39,536,817		39,536,817
3082	Route et Pont	944,011,267	86,564,810	857,446,457
4719/4721	Amortissement Cumulé Route et Pont	61,221,712	5,518,209	55,703,503
	Réseaux et Ouvrage Hydraulique	1,434,955,428		1,434,955,428
	Amortissement Cumulé Réseaux et Ouvrage Hydraulique	682,778,794		682,778,794
4010	Compte à Payer	23,867,763		23,867,763
4011-01	CAS à Payer	1,101,532	1,102,407	(875)
4011	Autres DGI à Payer	(1,297,904)	(1,234,097)	(63,807)
4012	ONA à Payer	8,782,228	(8,782,228)	17,564,455
4046	Salaires à Payer	4,825,206	423,821	4,401,385
4075	Caution de Garantie des Locataires	28,737,410	11,588,408	17,149,002
	Dettes à Long Terme	109,807,520		109,807,520
7202	Amortissement Matériel Roulant	25,364,308		25,364,308
7204	Amortissement Matériel et Équipement. de Bureaux	501,647		501,647
7205	Amortissement Mat. Informatique	506,874		506,874
	Amortissement Matériel Sanitaire	16,656		16,656
	Amortissement Autres Mobiliers et Outillages	24,655		24,655
	Amortissement Matériel Tech., Élect. et Mécanique	63,329		63,329
	Amortissement Matériel Électroménager	367		367
	Amortissement Matériel d'Incendie et de Sécurité	1,267,386		1,267,386
7207	Amortissement Bâtiment et Amélioration Locative	260,371,715		260,371,715
	Amortissement Clôture	5,254,013		5,254,013

-	-	-	-	-
Compte	**Nom du Compte**	**Montant BV**	**Montant GL**	**Écart**
	Amortissement Éclairage	10,923,873		10,923,873
7211/7212	Amortissement Route et Pont	37,760,451		37,760,451
	Amortissement Réseaux et Ouvrage Hydraulique	179,369,428		179,369,428
	Patrimoine au 30/09/2016	3,527,771,043		3,527,771,043
	Apport en Infrastructures	4,444,722,507		4,444,722,507
		20,016,647,056	**5,292,476,252**	**14,724,170,805**

VIII. RAPPORT DE L'AUDITEUR SUR LE CONTRÔLE INTERNE

M. Michel Patrick BOISVERT, Ministre
Ministère de l'Economie et des Finances
Haïti

A/s Monsieur Pierre-Michel JOASSAINT
Directeur Exécutif
UTE-MEF
Port-au-Prince, Haïti

Monsieur le Ministre,

Nous avons procédé à la vérification des États Financiers du Parc Industriel de Caracol (PIC), pour les exercices 2016-2017.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes internationales de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que le travail de vérification soit planifié et effectué de façon à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les États Financiers.

La direction du PIC a la responsabilité d'établir et de maintenir une structure de Contrôle Interne. Dans l'accomplissement de cette responsabilité, des estimations et le jugement de l'Institution sont nécessaires pour déterminer les bénéfices à atteindre, et les coûts relatifs aux procédures et principes de mise en œuvre de la structure de contrôle interne. Les objectifs d'une structure de contrôle interne sont de pourvoir pour le PIC une assurance raisonnable que les avoirs sont sauvegardés contre toute perte découlant de l'usage ou de disposition non autorisé, et que les transactions sont exécutées telles qu'autorisées par le Conseil et enregistrées correctement afin de permettre à l'institution, d'une part, d'atteindre ses objectifs et, d'autre part, de préparer des États Financiers fiables. A cause des restrictions inhérentes à toute structure de contrôle interne, des erreurs et des irrégularités peuvent néanmoins se produire et ne pas être détectées. De même, la projection de toute évaluation de la structure sur les périodes futures est sujette au risque que les procédures puissent devenir inadéquates du fait même des changements de conditions ou que l'efficacité de la structure et de l'application des politiques et procédures puissent se détériorer.

Notre tâche consiste à évaluer les principaux risques liés à la réalisation des objectifs de l'institution. Nous sommes également chargés de déterminer si la conception du système de contrôle interne limite suffisamment ces risques et si le système fonctionne efficacement. En ce qui a trait à la structure de contrôle interne, nous avons obtenu une compréhension de la conception des politiques et des procédures pertinentes et avons déterminé si elles ont été mises en opération. De plus, nous avons évalué les risques de contrôle afin de déterminer nos procédures d'audit dans le but d'exprimer notre opinion sur les États Financiers pour les périodes indiqués ci-dessus ; et en vue de fournir un avis sur la structure de contrôle interne. En conséquence, nous avons publié notre rapport sur le système de contrôle interne daté du 20 août 2021 dans lequel nous exprimons une opinion.

Les résultats de nos tests ont révélé des lacunes importantes touchant les différents aspects de notre périmètre d'intervention, et tels que détaillés dans le rapport sur le contrôle interne.

Une lacune sur le plan des contrôles internes existe lorsque la conception ou le fonctionnement d'un contrôle ne

permet pas à la direction ou les employés, dans le cours normal de l'exercice de leurs fonctions, de prévenir ou détecter et corriger à temps des inexactitudes. Une faiblesse matérielle se définit comme une carence ou une combinaison de déficiences dans le contrôle interne telle qu'il y a une possibilité raisonnable qu'une inexactitude importante dans les états financiers de l'entité peut ne pas être prévenue ou détectée et corrigée en temps désiré. Une lacune importante ou faiblesse significative est une carence ou une combinaison de déficiences du contrôle interne qui est moins sévère qu'une faiblesse matérielle, mais demeure encore assez importante pour mériter l'attention de ceux qui sont chargés de la gouvernance. Nous croyons que les lacunes visées ci-dessus sont des faiblesses matérielles.

A notre avis, à cause des effets des faiblesses matérielles décrites ci-dessus sur la réalisation des objectifs du contrôle interne, le PIC n'a pas maintenu selon le COSO un dispositif de contrôle interne efficace. Les contrôles internes sont insuffisants pour contrecarrer les risques auxquels est exposé le PIC dans la poursuite de ses objectifs.

Nos constatations et recommandations sont présentées dans la section pertinente du rapport et dans notre lettre de gestion, qui sont exclusivement destinés à la direction du Parc Industriel de Caracol (PIC), de l'Unité Technique d'Exécution (UTE), au Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), la SONAPI, la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) et la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et visent à leur donner l'assurance que les risques liés à la réalisation des objectifs de l'institution font l'objet d'une gestion et d'un contrôle appropriés.

Sincèrement,

AMF-Experts
Certified Public Accountants (CPA)
20 août 2021

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

I. GOUVERNANCE ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Par accords signés, respectivement le 23 août 2011, le 29 octobre 2012, le 18 février 2014 et le 20 février 2015 avec le Gouvernement Haïtien, la Banque Interaméricaine de Développement a octroyé à l'État Haïtien des financements non remboursables pour l'exécution de programmes d'investissements productifs dont l'objectif principal est de contribuer à stimuler le développement économique du pays. Ces programmes sont administrés par l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances.

Le Parc Industriel de Caracol (PIC) inauguré le 22 octobre 2012 est une de ces actions visant à créer les conditions de renforcement de la capacité du Gouvernement d'Haïti à attirer les investisseurs et améliorer les conditions sociales et environnementales dans les zones environnantes.

En son article 2, la loi du 18 juillet 1974 sur les parcs industriels stipule que *L'État Haïtien concède à la Société d'Équipement National (SEN) le privilège exclusif d'organiser, de gérer et d'administrer les Parcs Industriels.* Le SEN a été remplacé par la Société Nationale des Parcs Industriels (SONAPI) en 1981. Jusqu'en juillet 2019, la gestion du PIC était confiée à la SONAPI, un organisme autonome de l'Etat relevant du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI).

L'UTE joue aujourd'hui le rôle de gestionnaire du PIC. A ce titre il exerce depuis le 5 juillet 2019, un mandat de vingt-quatre (24) mois du Conseil d'Administration de la SONAPI dans la perspective de rendre le PIC plus compétitif afin d'attirer de nouveaux investisseurs. Ce mandat a été renouvelé le 11 février 2021, pour soixante (60) mois en attendant la mise en place d'un contrat de gestion à long terme avec une firme privée nationale ou internationale.

L''objectif poursuivi par cette décision est d'améliorer la gestion du PIC afin de mieux répondre aux attentes des locataires et de rétablir la confiance des bailleurs en vue de faciliter la validation du projet d'extension du Parc avec un financement de la Banque Interaméricaine de Développent (BID).

A. GESTION FINANCIÈRE

La gestion financière est une fonction de gestion vitale pour le bon fonctionnement d'une organisation et certainement fondamentale pour sa pérennisation. Les revenus du PIC proviennent essentiellement des contrats de location, et des frais de services de transport. Les dépenses quant à elles sont essentiellement liées à l'acquisition de biens et de services pour la fourniture des services prévus dans le cadre de sa mission incluant le personnel.

La Direction administrative et financière est dirigée par un cadre expérimenté issu de l'UTE. Présentement, la Direction financière de l'UTE prend en charge les responsabilités de la fonction de gestion financière. Le département de la comptabilité du PIC est constitué d'un Chef Comptable et un Comptable (Poste vacant). De surcroît, un comptable est recruté et travaillera physiquement à l'UTE, et qui sera dédié aux affaires du PIC. Pour la gestion administrative et financière, il y a une structure qui est en train d'être mise en place mais qui tarde à être opérationnalisée. Il y a lieu de noter les anomalies opérationnelles suivantes :

- La balance de vérification soumise pour les fins de l'audit n'est pas équilibrée et comporte plusieurs erreurs, de plus les données diffèrent grandement du Grand livre général ;
- Les comptes à recevoir et les comptes à payer n'ont fait l'objet d'aucune confirmation ;
- Les informations concernant les soldes bancaires et les petites caisses diffèrent d'un document comptable à un autre ;
- Tant au niveau du Grand livre général que de la balance de vérification, les immobilisations n'ont pas bien été enregistrées de même que leur déprécation de plus les données diffèrent d'un

document comptable à un autre.

Tel que mentionné un peu plus haut, l'UTE a pris la gestion du PIC à partir du 5 juillet 2019, donc les responsables du PIC n'étaient pas présent lors de l'enregistrement des transactions dans les livres comptables du PIC, ils ont opté pour travaillé d'un commun accord avec l'ancien comptable du PIC et de celui de la SONAPI afin de reconstituer les livres permettant de préparer les états financiers.

La méthode de référence pour l'enregistrement des immobilisations selon l'IAS 16 est l'évaluation selon le coût historique, cependant lorsqu'il est impossible de le déterminer ou du moins les immobilisations sont présentes dans les livres depuis plusieurs années, la Norme IAS 16 autorise la réévaluation par catégories d'immobilisations corporelles. De plus selon l'IAS 1 (Présentation des états financiers), Les états financiers doivent présenter une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de l'entité. La présentation d'une image fidèle nécessite une représentation fidèle des effets des transactions, autres événements et conditions selon les définitions et les critères de comptabilisation des actifs, des passifs, des produits et des charges exposées dans le cadre conceptuel. L'application des IFRS, accompagnée de la présentation d'informations supplémentaires lorsque nécessaire, est présumée conduire à des états financiers qui donnent une image fidèle.

Ce manquement au niveau de la comptabilité du PIC par rapport au respect des normes a eu pour conséquence de l'incohérence dans les livres et les comptes de l'Organisation, affectant significativement la fiabilité des états financiers qu'elle a présentées pour l'audit. . .

RECOMMANDATIONS

- Renforcer la structure actuelle de la comptabilité du PIC ;
- Reprendre l'analyse compte par compte du Grand livre général afin d'en faire ressortir les écarts et de les investiguer en vue de procéder aux écritures appropriées pour les résoudre
- Obtenir de la banque une confirmation du solde bancaire à la date de clôture des états financiers et procéder à un décompte et une analyse détaillée de la petite caisse et des transactions effectuées ;
- Obtenir une confirmation des comptes à recevoir et des comptes à payer ;
- Procéder à une réévaluation des immobilisations afin de les présenter à leur juste valeur.

COMMENTAIRE DE LA DIRECTION

B. PASSATION DE MARCHÉS

Le PIC ne dispose pas d'une unité chargée de la passation des marchés dans sa structure organisationnelle. Toutefois, une ressource sera recrutée pour s'occuper de la passation de marchés du PIC, selon la direction. Entre-temps, le PIC dépend entièrement de son gestionnaire pour les étapes suivant la réquisition interne dont le circuit d'approbation n'est pas formellement documenté en l'absence d'un manuel spécifique.

Fidèle aux pratiques bien établies à l'UTE, la pratique de réaliser des plans de passation de marchés est instauré au PIC. Cependant, celui pour l'exercice 2020-21 n'est pas terminé.

Nous avons effectué des tests de conformité des activités de passation de marché par rapport aux procédures en vigueur et les bonnes pratiques à partir d'un échantillonnage raisonné de 83 transactions réalisées durant l'exercice clos le 30 septembre 2017. Nos constatations sont résumées dans le tableau ci-dessous.

CONSTATATIONS	NOMBRE D'EXCEPRION	MONTANT HTG
Absence de Pro-Forma	1	395,540
Absence de Facture	5	5,439,773
Facture Non Annulée	7	6,354,876
Absence de Bon de Réception	1	957,000

ABSENCE DE FACTURE

DATE	BÉNÉFICIAIRE	# CHÈQUE	MONTANT (HTG)
-	-	-	-
23/12/2016	Bayard K. Moise	2,528	130,000
12/1/2017	Gaël Painson	N/D	4,026,201
12/5/2017	Alexander Galvez	410	300,368
1/6/2017	Fast Multiservice USD	N/D	432,923
3/7/2017	Alexander Galvez	427	550,281
TOTAL	**-**	**-**	**5,439,773**

De plus nous constatons l'absence de copie de chèque dans les dossiers pour l'ensemble des transactions.

Les normes fondamentales du contrôle interne exigent que les livres et registres comptables soient supportés par des pièces justificatives et maintenus de manière organisée pour en assurer un contrôle efficace et une accountability pour tous les fonds, les biens et autres actifs.

En ne respectant pas les principes encadrant la passation de marchés, il y a un risque que les transactions soient inexactes, mal classées, ou inappropriées et ne pas être rapidement accessible par la direction sauf si les transactions financières sont soutenues par une information complète, exacte et appropriée. En outre, la direction ne sera pas en mesure de récupérer et analyser les informations sources en temps voulu.

RECOMMANDATIONS

La direction financière du PIC doit poursuivre et compléter l'épuration des comptes à payer. Aussi tous les comptes du bilan doivent faire l'objet de justification sur une base régulière (mensuelle ou trimestrielle). Cette activité doit être incluse dans la description des taches du personnel affecté.

La direction du PIC doit mettre en place des procédures pour s'assurer que des documents valides soient obtenues pour soutenir les dépenses et veiller à ce que la documentation soit conservée au dossier.

En outre, la direction du PIC devrait examiner périodiquement un échantillon des pièces justificatives afin de s'assurer que la documentation concernant les dépenses telle que requise est obtenue et incluse dans le fichier.

COMMENTAIRE DE LA DIRECTION

Aucune objection

CONTACT

Gabriel ZEPHIR, MBA, CMA, CPA, CIA, CPAH
Managing Partner
Téléphone (509) 2813-0090; (509) 3701-9100
Email: gabrielzephir@amfexperts.com